

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 AVRIL 2019.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence du Maire Alain Marzin.

Ordre du jour :

1- Participation communale 2019 au C C A S :

Afin d'équilibrer le budget 2019 du CCAS, une participation de la commune est nécessaire. Elle s'élève cette année à 3.000€ (identique à 2018).

Avis Favorable du Conseil Municipal.

2 – Voirie 2019 : Attribution du marché .

Suite à l'ouverture des plis le 20 Mars dernier, l'ADAC a analysé les différentes offres.

Le marché du groupement a alors été attribué à l'entreprise PIGEON , comme l'an passé.

Proposition des chantiers retenus :

En tranche ferme : Voie communale de Quilliou Suzanne à Kermarec (500m).

Voie communale de Landélazec (550 m).

Voie communale de Ty Nevez / Kervriand (464m).

Total tranche ferme : 72.306,60 TTC.

En tranche optionnelle : Accessibilité / vestiaires au stade : 2.516,40TTC.

Soit un montant total de : 74.823,00€ TTC

Sera à rajouter, hors marché les travaux de réfection des voiries suite aux travaux sur réseaux (Rue Lan Maël / Rue du Père Maunoir) , et du PATA environ 10t.

Avis favorable du Conseil Municipal.

3 – Rénovation , facade Nord , école publique :

Lot 1 : Menuiseries extérieures : Ce lot ayant été attribué à l'entreprise Mickaël Jégou , qui avait présenté la meilleure offre, (après analyse de l'architecte Joël Trischler) , pour un montant de : 29.361,17 TTC (avec variante).

Lot 2 : Bardage, isolation par extérieur (Pose verticale).

Après analyse de l'architecte Joël Trischler, c'est l'entreprise Glou qui est classée la « mieux disante ».

Montant TTC : 78.520,20.

Avis favorable du Conseil Municipal. Pour ces 2 lots.

Lot 3 : Isolation des combles :

Ce lot sera traiter plus tard.

4 – Budget COMMUNE :

Compte de Gestion 2018 : Ce compte étant le compte du trésorier ,est en phase

avec le Compte Administratif de la commune.

Avis favorable du Conseil Municipal

Compte Administratif 2018 :

Fonctionnement : Excédent à la clôture de 299.160,93€(afin de financer les investissements, ce résultat est affecté en investissement 2019).

Investissement : excédent à la clôture de 501.297, 32€, qui sera affecté en recettes investissement 2019.

Ces chiffres donnent un excellent résultat financier 2018, et un apport conséquent en section d'investissement pour 2019 pour les travaux futurs.

Avis favorable du Conseil Municipal pour le Compte de Gestion, et Administratif 2018, ainsi que pour l'affectation des excédents en investissements 2019.

Budget Primitif 2019 : Commune.

Présenté en équilibre en section de fonctionnement à : 1.355.000€

et à 1.800.000€ en section d'investissement .

Soit un total de : 3.155.000€.

Les principaux investissements 2019 :

Programme de voirie, Aménagements Entrées de bourg, Aménagement

Rue de la Gare, Rue des 3 Frères Manach, Rue de la Scierie, plus Batiments

Communaux ; et Accessibilité pour un montant total de 1.271.624,00€.